

FICHE ACTION DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE DEPENDANCE - ADVD

<p>ORGANISME DE FORMATION : CENTRE D'INSERTION DES BOIS-BLANCS (CIBB)</p> <p>ADRESSE : 199/201 rue Colbert, 59000 Lille Centre Vauban- Entrée Rochefort, 5^{ème} étage TEL : 03.20.92.01.91</p> <p>MAIL : cibb@mqbb.fr</p> <p>DIRECTEUR : Serge ABINAN</p> <p>RESPONSABLE FORMATION : Saleha CHOUALA</p> <p>ASSISTANTE ADMINISTRATIVE : Leslye GODDERIDGE</p>	<p>NOMBRE DE PLACES : 14 places par session programmée</p> <p>PUBLIC VISÉ : Tout public</p> <p>LIEU DU DÉROULEMENT : CIBB <i>Accès : métro ligne 2, arrêt Port de Lille Ou bus 18 direction Lomme, arrêt place Catinat</i></p> <p>PÉRIODICITÉ : Juillet 2021 - Juillet 2022</p> <p>ACCESSIBILITE HANDICAP Un échange avec le référent de l'action est possible afin de définir les modalités pour vous accueillir, voire aménager les supports pédagogiques. Nos locaux sont accessibles PMR.</p>
<p><u>DESCRIPTIF</u></p> <p>La mission de l'assistant de vie dépendance est d'accompagner des personnes dont l'autonomie est altérée dans la réalisation de leurs activités, pouvant aller des tâches courantes aux actes essentiels de la vie quotidienne. En fonction des besoins du particulier employeur, le professionnel pourra être amené à faire le lien avec l'entourage et/ou les autres intervenants du domicile, dans le respect de la discrétion professionnelle.</p> <p>L'assistant de vie dépendance accompagne, à leur domicile, des personnes en situation de dépendance. Cette dépendance partielle ou complète, peut être temporaire, évolutive ou permanente.</p> <p>L'assistant de vie dépendance participe de façon active au maintien de l'autonomie de la personne aidée, à son domicile, dans le respect de ses habitudes de vie et de la discrétion professionnelle. Ce maintien se concrétise par une intervention adaptée lors de l'organisation, de la préparation et de la réalisation d'activités autour des repas, de l'aide à la toilette, des activités d'entretien du cadre de vie ou encore d'activités contribuant à rompre l'isolement et maintenir du lien social. Il est en mesure d'orienter le particulier employeur dans les démarches administratives et financières liées au type d'emploi et à sa situation.</p> <p>L'assistant de vie dépendance agit en autonomie dans les limites des missions confiées et des responsabilités déléguées, il prend des initiatives dans le respect des procédures et/ou des consignes en concertation avec le particulier employeur. Il réalise ces activités en veillant aux règles de prévention et de sécurité.</p> <p>L'assistant de vie dépendance développe, administre et gère lui-même son activité, le plus souvent auprès de plusieurs employeurs. Il sera amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.</p>	

OBJECTIF DE L'ACTION

La formation a pour objectif de permettre à tout public (disposant des prérequis définis pour accéder à la formation visée) de bénéficier d'une formation qualifiante dans le secteur du Service à la personne et d'obtenir le Titre professionnel Assistant(e) de Vie Dépendance ou une certification partielle.

Chaque stagiaire pourra acquérir, développer les compétences nécessaires (des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être) à l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne afin de répondre aux besoins de recrutement dans le de l'aide à domicile et garantir ainsi aux bénéficiaires un accès à l'emploi durable.

PRÉ-REQUIS :

La maîtrise des savoirs de base (savoir lire et écrire, compter, représentation du métier, compréhension des consignes), ne pas avoir de contraintes médicales, bonne résistance physique.

PROGRAMME DE FORMATION

Le titre professionnel ADVD, diplôme de niveau 3, se compose de 7 blocs de compétences appelés Certificats de Compétences Professionnelles.

Durée totale de la formation : Heures Centre / Période en entreprise de 105 heures.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Gestion de son activité multi-employeur. 100h 2 évaluations

- ✚ Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs MIME 28h
- ✚ Organiser son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs MIGAP 14h
- ✚ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier MIDDM 21h
- ✚ Création d'outils pour développer et organiser son activité MICOA 14h
- ✚ S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle MILB 21h

Bloc 2 : Organisation de l'espace professionnel. 43h 1 évaluation

- ✚ Organisation et aménagement de l'espace professionnel MIOAP 21h
- ✚ Sécurisation de l'espace professionnel MISEP 21h

Bloc 3 : Relation et communication efficaces. 65h 2 évaluations

- ✚ Accompagnement à la séparation MIAS 14h
- ✚ Gérer les situations difficiles MIGSD 14h
- ✚ Comprendre un contexte, une culture pour adopter sa communication MICCC 21h
- ✚ Intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement MIDDD 14h

Bloc 4 : Entretien du cadre de vie et préparation des repas. 58h 2 évaluations

- ✚ Entretien du cadre de vie IDEC 21h
- ✚ Entretien du linge et techniques de repassage IDEL 14h
- ✚ Réalisation de menus simples et adaptés IDRM 21h

Bloc 11 : Maintien ou création d'un lien entre la personne accompagnée et son environnement 57h 1évaluation

- ✚ Limites affectives et bienveillance PALAB 14h
- ✚ Assistant de vie auprès des personnes âgées dépendantes PAD 21h
- ✚ Activités sociales et de loisirs adaptées au degré d'autonomie de la personne accompagnée

PAAS 21h

Bloc 12: Accompagnement d'une personne dépendante dans la réalisation des actes de la vie quotidienne 65h 2 évaluations

- ✚ Transferts et déplacements en toute sécurité d'une personne à mobilité réduite PATD 14h
- ✚ Aide à la prise de repas d'une personne dépendante PAPR 14h
- ✚ Elaboration de menus spécifiques adaptés PAMS 14h
- ✚ Aide à la réalisation de la toilette PART 21h

Bloc 13 : Prise en compte des besoins de la personne accompagnée dans son environnement. 51h 2 évaluations

- ✚ Projet de vie et accompagnement adapté PAPV 21h
- ✚ Pathologies, rythmes et besoins PAPB 14h
- ✚ Travailler en collaboration avec d'autres professionnels IDEI 14h.

Stage en entreprise de 105 heures

Pour plus de précisions sur le programme de formation www.iperia.eu

Parcours individualisé

Lien régulier avec les référents, l'apprenant afin de lever les freins sociaux inhérents à la recherche active d'emploi, **Passage du SST**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Supports de cours centralisés dans un Google drive
- Construction d'un livret stagiaire (cours +évaluations)
- Création de fiche technique
- Étude de cas / vidéos/quizz/QCM
- Mise en situation pratiques, jeux de rôles, simulations (aidant-aidé / aidant-famille) : pour cela le CIBB dispose d'un plateau technique sur Lille, ce qui permet de diversifier les contextes de mises en situation et de proposer des configurations différentes.
- En sous-groupes et en semi- autonomie, préparation de dossiers sur des thématiques choisies : les différentes pathologies, les handicaps visibles et invisibles

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs niveau VI, avec une expérience significative en formation d'adultes ; ils vous accompagneront tout au long de la formation

Nos intervenants :

Nos intervenants justifient d'une expérience conséquente dans le domaine de la formation et garantissent l'interactivité dans la transmission du contenu.

CONDITIONS D'ADMISSION

Réunions d'Information Collective tous les mercredis après –midi

Tests de positionnement (test écrit) portant sur du français et la représentation du métier

Entretien individuel (vocation à échanger sur le parcours, les motivations, le projet professionnel du candidat).

MODALITES D'EVALUATION

Le TP ADVD peut s'obtenir sur la base des éléments suivants

- Une mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un entretien final avec le jury composé de professionnels pour vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences

Chaque certificat de compétence est validé par une modalité d'évaluation adaptée aux compétences techniques. Pour obtenir le titre à finalité professionnelle le candidat doit valider les 7 certificats de compétences constituant la certification puis valider les compétences sociales et transversales du Titre dans le cadre d'un jury de certification.

Etude de mise en situation professionnelle.

En cas de certification partielle, il est possible de repasser la certification pour valider titre complet. La certification d'un des CCP est validée à vie sous réserve de modification du titre par le ministère du travail.

POURSUITE ET DEBOUCHES

Poursuite d'études :

Certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile » ou évolution vers les fonctions d'accompagnant(e) éducatif et social, aide-soignant (e) ou vers les métiers de la petite enfance.

Passerelles : des passerelles ont été établies entre le TP ADVD et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur.

Débouchés :

Auxiliaire de vie - Assistant de vie - Aide aux personnes âgées.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT DU PUBLIC

Par mail cibb@mqbb.fr à l'assistante administrative

COUTS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financements possibles : Conseil Régional, Contrat de Sécurisation Professionnelle, compte personnel de formation, aides individuelle salarié

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les coûts de la formation et pour nous demander des conseils pour vos demandes de financement.